



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 24–25 février 2020

Distribution: générale

WFP/EB.1/2020/INF/1

Date: 13 janvier 2020

Notes d'information

Original: anglais

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Renseignements à l'usage des participants

Lieu

Salle du Conseil d'administration au Siège du PAM.

Inscription et cartes d'accès

Les délégués sont priés de s'inscrire avant le début des réunions au bureau d'enregistrement situé dans le hall d'entrée. Un pré-accueil sera organisé du mercredi 19 février au vendredi 21 février (de 9 heures à 17 heures). Les délégués sont vivement encouragés à venir s'enregistrer et retirer leur badge avant le 24 février.

Tous les représentants permanents et autres membres accrédités des représentations permanentes sont priés de s'inscrire afin que leur nom figure sur la liste des participants.

Tous les délégués inscrits recevront une carte d'accès à la salle, qu'ils sont priés de garder sur eux.

Les délégués sont priés de rendre leur carte d'accès au bureau d'information sur les réunions après la clôture de la dernière séance de la session.

Sécurité

Tous les délégués et invités doivent être munis d'un badge électronique FAO. Le premier jour de la session, les délégués sans badge sont invités, dès que cela leur est possible, à se présenter au bureau des cartes d'accès, situé dans le hall d'entrée du bâtiment principal.

Téléphones portables

Les délégués sont invités à éteindre leur téléphone portable avant d'entrer dans la Salle du Conseil d'administration.

Disposition des sièges

Dans la salle, chaque délégation membre du Conseil dispose de deux sièges, pour le représentant et son suppléant (un siège à la table de conférence et un autre au second rang). La salle peut en outre accueillir un membre par délégation participant en qualité d'observateur. Les délégués sont invités à suivre les débats depuis l'Aula Delegatis et la salle de réunion "Forum" (dans cette dernière seul le canal anglais sera disponible).

Aide-mémoire concernant la participation

Un aide-mémoire concernant la participation aux sessions du Conseil d'administration du PAM, établi en 2001 par le Bureau à partir du document intitulé "[Principes applicables aux réunions du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial](#)" (WFP/EB.3/2001/4-C), est joint en annexe à la présente note d'information. Il indique brièvement comment la participation aux sessions du Conseil peut être rendue plus efficace et doit être lu dans le contexte du [Règlement intérieur du Conseil d'administration](#).

Accès et installations pour les personnes handicapées au Siège du PAM

- L'entrée accessible aux personnes handicapées en fauteuil roulant est située à gauche de l'entrée du personnel.
- La plupart des ascenseurs sont accessibles en fauteuil roulant.
- Des toilettes aménagées pour les personnes handicapées sont disponibles au rez-de-chaussée près de la Salle du Conseil d'administration et de la cafétéria et à la plupart des étages de la tour verte.
- Pour toute assistance supplémentaire, les délégués sont invités à contacter le Secrétariat du Conseil d'administration (WFPsecretarytotheeb@wfp.org).

Bureau d'information sur les réunions

- Le bureau d'information sur les réunions jouxte l'entrée de la Salle du Conseil d'administration, au rez-de-chaussée.
- Les délégués peuvent s'adresser à ce bureau pour obtenir des renseignements sur les réunions et la documentation.

Documentation

- Conformément à l'initiative du PAM en faveur de l'environnement et dans un souci de réduction des coûts afférents aux réunions, les documents sont disponibles uniquement sur le site Web du Conseil d'administration du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Appareils d'écoute

- À la fin de chaque journée, tous les participants sont priés de laisser les appareils d'écoute sur leur siège dans la Salle du Conseil d'administration et dans l'Aula Delegatis, afin qu'ils puissent être rechargés.

Vestiaire

- Le vestiaire se trouve en face du bureau d'information sur les réunions.

Lieu de méditation

- Le lieu de méditation se trouve en face du bureau d'information sur les réunions, à droite du vestiaire.

Bar et cafétérias

- Le café se trouvant dans l'Aula Delegatis, au rez-de-chaussée, sera ouvert tous les jours de 8 h 30 jusqu'à la fin des séances.
- Deux cafétérias sont à disposition au rez-de-chaussée:
 - La "Blue Cafeteria" se trouve près de l'entrée principale; son bar est ouvert de 7 h 45 à 17 heures et l'on peut y déjeuner entre 12 heures et 14 h 30.
 - Le "Red Café", situé au rez-de-chaussée de la tour rouge, est ouvert de 7 heures à 17 heures; un service de restauration y est assuré de 12 heures à 15 h 30.

Points d'eau

- On trouvera une fontaine à eau et des gobelets biodégradables à chaque entrée de la Salle du Conseil d'administration, ainsi que des bouteilles d'eau et des verres sur la table ovale et sur les tables des observateurs à l'intérieur.

Équipement informatique et accès à Internet

- Des ordinateurs avec accès à Internet sont à la disposition des participants dans l'Aula Delegatis et au premier étage de la tour verte, près des ascenseurs. Le mot de passe pour ouvrir une session est indiqué sur le poste de travail. Une photocopieuse multifonctions est disponible dans l'Aula Delegatis.

Centre de recherche documentaire

- Des ordinateurs, des collections de livres et périodiques ainsi que des ressources sous forme électronique sont mis à la disposition des délégués au centre de recherche documentaire. Doté d'une salle de lecture et d'une terrasse, le centre qui est ouvert de 8 h 30 à 17 heures vous attend avec son personnel au premier étage de la tour verte (bureau 1G12). Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler le poste 2464 ou 2128 ou envoyer un courriel à l'adresse libraryinformation@wfp.org.

Autres services

Banque (Banca Intesa San Paolo) – Rez-de-chaussée de la tour rouge	8 h 30 – 13 h 30 et 14 h 45 – 16 h 15
Banque (Banca Popolare di Sondrio) – Rez-de-chaussée de la tour rouge	8 h 30 – 13 h 30 et 14 h 45 – 16 h 15
Kiosque à journaux – Rez-de-chaussée de la tour rouge	8 h 30 – 16 heures

Transport

Navette PAM-FAO

- L'horaire de la navette durant la journée est le suivant:
 - au départ du PAM**
9 heures, 10 h 40, 12 heures, 14 heures, 15 heures, 16 heures
 - au départ de la FAO**
9 h 50, 11 h 20, 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30
- Une navette est à la disposition des participants au Conseil. Elle quitte le siège de la FAO à 8 h 45 le premier jour de la session et à 7 h 45 les jours suivants. Pour ce qui est du retour, elle quitte le PAM pour aller à la station métro Piramide et au siège de la FAO quinze minutes après la fin de la dernière séance du jour.

Navette Saracini

- Une navette privée desservant le Parco de' Medici est également disponible. Veuillez noter que le chauffeur demande parfois à voir le badge PAM/FAO.

Itinéraire:

Station de métro EUR Magliana – Siège du PAM et inversement.

Horaire

en direction du PAM:	7 h 35 – 7 h 50 – 8 heures – 8 h 10 – 8 h 20 – 8 h 30 – 8 h 40 – 8 h 50 – 9 h 05 – 9 h 20
au départ du PAM:	16 h 30 – 16 h 45 – 16 h 55 – 17 h 05 – 17 h 15 – 17 h 25 – 17 h 35 – 17 h 45 – 18 heures – 18 h 30 – 19 heures

Hôtels et restaurants

- Les hôtels les plus proches du Siège et pratiquant des tarifs spéciaux pour le PAM sont les suivants:
 - Holiday Inn–Rome (Viale Castello della Magliana, 65) – Parco de' Medici
 - Sheraton Golf Club (Viale Parco de' Medici 165-167) – Parco de' Medici
- Les restaurants les plus proches du PAM sont Verde Smeraldo (Via C.G. Viola 13/15), ainsi que ceux de l'Holiday Inn et du Sheraton Golf Club.

ANNEXE

Aide-mémoire concernant la participation aux réunions du Conseil d'administration¹

Conformément aux conclusions auxquelles est parvenu le groupe de travail sur la gouvernance, les membres des délégations sont invités à garder à l'esprit les principes suivants:

Rôle de l'organe directeur

Le rôle et les responsabilités du Conseil sont les suivants:

- Penser de manière stratégique, prendre l'initiative et décider des politiques et des stratégies.
- Superviser l'administration de l'organisation, notamment en décidant de la répartition des ressources dans le cadre d'un programme de travail et budget et assurer la conformité aux stratégies et aux politiques convenues.
- Évaluer les résultats et veiller à l'obligation redditionnelle vis-à-vis des États membres et des organes de tutelle.
- Administrer ses propres processus de gouvernance.

Avant la réunion

- Étudier soigneusement l'ordre du jour annoté et les documents d'information et se mettre en rapport avec le Bureau en cas de difficultés majeures.
- Poser les questions techniques ou portant sur des points de détail au Secrétariat.

Interventions

- **S'agissant du dialogue avec le Directeur exécutif et les invités d'honneur lors de la séance d'ouverture**, chaque intervention devrait se limiter à une observation, d'une durée d'une minute au maximum, et à deux questions, et avoir directement trait aux remarques formulées par le Directeur exécutif et les invités d'honneur.
- **S'agissant des déclarations faites par des pays ou des Listes à l'issue du débat interactif**, il convient lors de la préparation des interventions de recenser et de mettre en relief les questions stratégiques ou de principe et celles qui relèvent du rôle de supervision du Conseil.
- Présenter clairement l'objet de l'intervention, au début.
- Relier l'intervention à celles des orateurs précédents en cherchant à clarifier et, si possible, à régler les questions en suspens ou divergences de vues.
- Faire une intervention concise et précise, d'une durée **de quatre minutes et demi (4,5)** au maximum.
- Concentrer l'intervention sur une idée à la fois et se sentir libre d'intervenir brièvement plus d'une fois pendant le débat sur un point donné de l'ordre du jour.
- Réduire au minimum les interventions de pure forme et éviter de féliciter maintes fois le Président, le Directeur exécutif ou l'auteur du document à l'étude.

¹ Cet aide-mémoire avait été établi par le Bureau. Il a été mis à jour compte tenu des décisions prises en 2019 par le Bureau concernant la limitation du temps de parole et de manière à donner des précisions sur le débat interactif.

- Veiller au langage employé, et éviter en particulier le jargon technique, pour ne pas risquer d'être mal compris ou mal interprété.
- Ne pas oublier de lever les deux mains pour demander à faire immédiatement une brève observation ou apporter une précision en lien direct avec ce qui vient d'être dit.

Considérations pratiques

- Arriver à l'heure: les réunions du Conseil commenceront et s'achèveront à l'heure dite.
- Éteindre tous les téléphones portables en entrant dans la salle.
- L'on peut demander que des messages soient communiqués par l'intermédiaire du bureau d'information sur les réunions, au numéro de téléphone +39 06 6513 2253.